

LA FRANCE LIBRE

La France aux Français !

Journal Populaire, Républicain Catholique

Christ et Liberté !

ABONNEMENTS

Table with columns for 'UN AN', '6 MOIS', '3 MOIS' and rows for 'LYON et Départements limitrophes...' and 'Autres Départements...'.

DIRECTEUR : F.-I. MOUTHON

LYON, Rue Condé, 35 bis - RÉDACTION & ADMINISTRATION - 35 bis, Rue Condé, LYON

ANNONCES

Les Annonces sont reçues pour Lyon et la Région, à l'Agence V. FOURNIER, 14, rue Confort, et dans ses succursales de Saint-Etienne, Grenoble, Valence, Mâcon, Bourg, Chalons-S., Dijon et Clermont-Ferrand, et aux BUREAUX DU JOURNAL.

LA JOURNÉE

Les instructions relatives à l'affaire Dreyfus sont toujours à l'état de gestation. Signalons une perquisition faite dans une maison de la rue Saint-Louis, sur l'ordre de M. Roy et relative aux lettres « Speranza ».

un vote qu'on pourrait qualifier de révolutionnaire, s'il n'était une simple aberration, a mis hors la loi et a déclaré déchu de tout droit parlementaire les représentants que la nation avait chargés de ramener la paix en ce pays.

ces ferment de discorde un enfant de douze ans, une reine qui est, — elle aussi, — « l'Autrichienne », devant laquelle, dans la rue, le peuple ne se découvre plus ?

MM. Viger et Tillaye, ministres, ont inauguré hier à Bayeux le monument élevé à la mémoire d'Alain Chartier.

Alors, en effet, que le suffrage universel avait indiqué son désir de faire un pas de plus dans la voie de la pacification des esprits, le cabinet Brisson recule dans le sens de la politique sectaire ; il fait bon marché de toutes les parties du programme radical, sauf une seule ; tandis qu'il jette par dessus bord, comme un lest inutile, et la révision constitutionnelle et l'impôt global sur le revenu, il ne conserve dans sa cargaison que l'anticléricalisme.

M. Brisson était malade, hier matin, et n'a pas assisté au conseil des ministres. M. Méline était malade, le 14 juillet, et n'a pas assisté à la revue de Longchamps.

Première Session

Les députés se sont séparés pour aller soigner, en province, les élections des conseils généraux ; ils ajournent à la session d'automne l'étude du budget, que le ministère des finances n'a pas eu le temps de préparer.

La majorité de la Chambre a accepté sans révolte, mais non sans réserve, la déclaration, en grande partie négative, de M. Brisson ; mais cette majorité confuse, où les idées contradictoires se rencontrent par occasion, ne peut avoir de durée, parce qu'elle n'a pas de cohésion.

M. Brisson était malade, hier matin, et n'a pas assisté au conseil des ministres. M. Méline était malade, le 14 juillet, et n'a pas assisté à la revue de Longchamps.

LA PAIX

Le sentiment, dont ils trouveront partout l'expression, est celui du désenchantement. On attendait mieux de la nouvelle Chambre. Sans doute, on ne prétendait pas que, dès les premiers jours de la législature, elle se signalât par de grandes et définitives réformes ; mais on espérait qu'elle prendrait une orientation conforme aux vœux et aux besoins du pays.

La rente extérieure monte toujours... Cette phrase de bulletin financier est d'une triste éloquence : elle veut dire que l'Espagne se défend en vain contre un ennemi plus fort qu'elle, et que les spéculateurs escamotent déjà le moment prochain de la capitulation générale.

Et l'Autorité d'ajouter ce petit commentaire, auquel toutes nos plumes souscrivent : Le Siècle pourrait être si bien dans la vérité que dimanche dernier Brisson se portait on ne peut mieux.

Nos Dépêches

ÉLECTION SÉNATORIALE DES ARDENNES PREMIER TOUR DE SCRUTIN Inscrits 881. — Votants 882. — Suffrages exprimés 880.

L'ANNIVERSAIRE DU PRINCE NAPOLEON Paris. — A l'occasion de l'anniversaire du prince Napoléon, le baron Lagoux, président des comités plébiscitaires de la Seine a réuni chez lui les membres du comité et un certain nombre d'hommes politiques.

L'Arrivée de la « Touraine »

La « Touraine » en vue. — Scènes touchantes. Le Havre. — Le paquebot transatlantique la Touraine, ayant à bord les naufragés de la Bourgogne, était signalé hier au soir, à 9 heures 3/4.

Récit de M. Grosset

Le premier garçon du commandant Deloncle, M. Fernand Grosset, âgé de 40 ans, nous fait le récit suivant : « J'étais couché dans le poste quand la collision se produisit. Je fus brusquement réveillé par un craquement formidable. Je montai aussitôt sur le pont et me mis à la disposition de l'état-major. La panique était déjà grande.

jetant à l'eau et en me laissant couler. Lorsque la Bourgogne s'enfonça complètement il se produisit un immense courant d'eau qui nous fit chavirer à nouveau. L'instinct de la conservation m'a seul permis de lutter contre la mort. Le commandant Deloncle est resté à son poste jusqu'au bout.

Le capitaine Deloncle n'a cessé de rassurer les passagers. Il n'avait pas ralenti sa vitesse et son but était d'échouer au cap Sable. Il n'en n'eut pas le temps. Les femmes de chambre se sont pressées de mettre à tous des ceintures de sauvetage, mais beaucoup ont péri par ce moyen destiné à les sauver. On avait attaché les ceintures beaucoup trop bas, et au lieu de les maintenir la tête hors de l'eau, l'équilibre étant rompu, c'était la tête la première qu'ils allaient au fond.

Sur la jetée

Pendant la traversée de retour de la Touraine, une souscription au profit des familles des naufragés a produit la somme de 1600 fr.

Le Mouvement Administratif

Paris. — Que penser du mouvement administratif que publiait hier matin le Journal officiel ? Les journaux modérés font conservateurs et critiquent ; il est, disent-ils, la preuve péremptoire que le gouvernement cherche plutôt des instruments politiques que de bons fonctionnaires.

Mais entrons dans quelques détails : récépé au moment comporte un certain nombre d'exécutions ou de disgrâces qui seront remarquées. M. Sarrien a bien fait les choses pour son département de Saône-et-Loire.

M. Pochon doit être content, lui qui prenait des crises d'épilepsie à la seule vue de M. Bonnerot, coupable d'être l'homme de M. Méline, voire même un honnête homme.

L'affaire Dreyfus

Paris. — Les deux instructions conduites par les juges Fabre et Bertulus sont toujours dans une période de gestation, et ni l'un ni l'autre des deux magistrats n'a encore laissé sortir de son cabinet le moindre renseignement sur les résultats acquis, en ce qui concerne les perquisitions, interrogatoires, confrontations, etc.

Nouvelle perquisition

Nous apprenons que M. Roy, commissaire aux délégations judiciaires, a procédé hier après-midi à une perquisition au domicile d'un nommé Ducasse, logé 12, rue Louis-David, dans le but de rechercher les lettres « Speranza » adressées à la famille de Comminges. Le résultat en est resté secret.

Chronique Locale

LE CALENDRIER. — Lundi 18 juillet 1898.

Soleil : lever, 4 h. 17; coucher, 7 h. 54. Lune : N. L. Saint-Arnaud. Saint-Frédéric. Fête des Brasseries. — Eclipse de soleil invisible à Paris. 1896. Lyon. Le train portant le corps de Mores arrive à la gare de Perrache à 9 h. 24. Un grand nombre de nos amis sont réunis sur le quai de la gare, pour saluer au passage la dépouille mortelle du vaillant patriote. Des discours sont prononcés par MM. Terrel et Xavier de Magallon. Le soir, M. l'abbé Lemire fait au cirque Ranoy une grande conférence sur la démocratie chrétienne, dont il expose le programme.

La santé publique. — La température estivale continue à rester bien au-dessous de la normale; elle réagit très favorablement sur la santé publique. Il a été enregistré, pendant la vingt-septième semaine de 1898, 141 décès au lieu de 128 la semaine précédente et 171 pour la période correspondante de 1897. Le taux mortuaire est de 15,7 par mille habitants, alors qu'il dépassa 20 0/00 dans les années les plus favorables.

Ce sont surtout les enfants du premier âge qui bénéficient de cette température modérée. Les diarrhées ne sont ni fréquentes ni graves. Les maladies contagieuses et infectieuses n'ont causé que 5 décès, chiffre en rapport avec le nombre des déclarations faites au bureau d'hygiène du 6 au 13 juillet.

Nous relevons les chiffres suivants : 8 diphtéries 3 scarlatines, 2 fièvres typhoïdes, 1 fièvre puerpérale, sans compter les rougeoles et les coqueluches. Les manifestations cérébrales sont stationnaires, avec moins de fréquence des méningites. Quant aux affections aiguës des bronches et des poumons, elles sont rares. Notons quelques pleurésies et des rhumatismes aigus. Sur les 141 décès hebdomadaires, (dont 71 dans les hôpitaux civils), 25 ont été constatés chez les vieillards âgés de 60 ans et 29 chez des enfants âgés de moins d'un an.

Mortalité de Lyon. (population en 1896 468,928 habitants). Pendant la semaine finissant le 9 juillet 1898, on a constaté 141 décès.

Table with 2 columns: Disease name and number of deaths. Includes: Fièvre typhoïde, 6; Méningite aiguë, 4; Varioloïde, 0; Mal. céréb. spinal, 13; Rougeole, 2; Diarrhée infantile, 43; Scarlatine, 0; Entérite, 2; Erysipèle, 0; Diphthérie-croup, 2; Céphalée, 0; Coqueluche, 0; Affect. puerpérale, 1; Dysentérie, 0; Choléra, 0; Bronchite aiguë, 1; Catarrhe pulmon., 2; Broncho-pneum., 8; Pneumonie, 3; Pleurésie, 2; Autres tubercul., 4.

Conseil municipal. — Mardi, 19 juillet 1898, à 8 heures du soir, réunion à l'Hôtel-de-Ville (salle de la Bibliothèque) de la commission du budget.

Harmonie municipale. — Programme du concert qui donnera l'Harmonie municipale le jeudi 21 juillet, sur la place de la mairie (Croul-Rousse), à 8 h. 1/2 du soir : 1. Le Grogard, allegro, Parès; 2. Jeanne d'Arc, ouv., Verdi; 3. Estudiantina, valse, Waldteufel; 4. Atila, grande fant., Verdi; 5. Aux Trois Suisses, polka, Bonchouse.

Le renouvellement des conseils généraux. — Les élections pour le renouvellement de la première série sortante des conseils généraux et des conseils d'arrondissement auront lieu, dans les départements autres que celui de la Seine, le dimanche 31 juillet 1898.

Paris. — Aujourd'hui a eu lieu, au Palais du Trocadéro, la distribution des récompenses aux élèves suivant les cours de la société pour l'instruction élémentaire.

St-Petersbourg. — La Gazette Officielle du Turkestan signale l'explosion en Chine d'une nouvelle insurrection parmi les peuplades dzungares, dans la province de Kany-Sou. Les troubles sont motivés par l'établissement de deux nouveaux impôts.

Concours du Conservatoire. — Les concours du Conservatoire ont commencé hier matin dans la grande salle de l'Hôtel de Ville. La matinée était consacrée aux classes de contrebasse, de violon et de violoncelle élémentaires.

Concours du Conservatoire. — Les concours du Conservatoire ont commencé hier matin dans la grande salle de l'Hôtel de Ville. La matinée était consacrée aux classes de contrebasse, de violon et de violoncelle élémentaires.

Concours du Conservatoire. — Les concours du Conservatoire ont commencé hier matin dans la grande salle de l'Hôtel de Ville. La matinée était consacrée aux classes de contrebasse, de violon et de violoncelle élémentaires.

Concours du Conservatoire. — Les concours du Conservatoire ont commencé hier matin dans la grande salle de l'Hôtel de Ville. La matinée était consacrée aux classes de contrebasse, de violon et de violoncelle élémentaires.

Concours du Conservatoire. — Les concours du Conservatoire ont commencé hier matin dans la grande salle de l'Hôtel de Ville. La matinée était consacrée aux classes de contrebasse, de violon et de violoncelle élémentaires.

Concours du Conservatoire. — Les concours du Conservatoire ont commencé hier matin dans la grande salle de l'Hôtel de Ville. La matinée était consacrée aux classes de contrebasse, de violon et de violoncelle élémentaires.

Concours du Conservatoire. — Les concours du Conservatoire ont commencé hier matin dans la grande salle de l'Hôtel de Ville. La matinée était consacrée aux classes de contrebasse, de violon et de violoncelle élémentaires.

Concours du Conservatoire. — Les concours du Conservatoire ont commencé hier matin dans la grande salle de l'Hôtel de Ville. La matinée était consacrée aux classes de contrebasse, de violon et de violoncelle élémentaires.

Concours du Conservatoire. — Les concours du Conservatoire ont commencé hier matin dans la grande salle de l'Hôtel de Ville. La matinée était consacrée aux classes de contrebasse, de violon et de violoncelle élémentaires.

La séance du soir était réservée aux instruments à vent (bois). Au jury siégeaient MM. Aimé Gros, président, Georges, Brulé, Poulet, Sénéchal, Gayraud, Dupont, Duval et Monnet.

Dans la Légion d'honneur. — Nous avons vu avec plaisir dans le Journal officiel la nomination au grade de chevalier de la Légion d'honneur de M. Henri Tapissier, lieutenant de vaisseau, chargé du parc aéronautique de Toulon. Le nouveau décoré est le fils de M. Louis Tapissier, le fabricant de solerets bien connu de notre ville.

Distribution des prix aux élèves de la Martinière. — La distribution des prix aux élèves de l'école La Martinière (garçons et filles) aura lieu le samedi, 23 juillet courant, à neuf heures du matin, sous la présidence de M. de Lanessan, député du Rhône.

Distribution des prix. — La distribution des prix aux élèves de l'institution des Chartroux aura lieu le mercredi 20 juillet, à 9 heures, sous la présidence de Mgr Bonnaud, évêque général.

Patronage des Enfants pauvres. — La distribution des récompenses aux enfants pauvres de la ville de Lyon, aura lieu dimanche, à neuf heures du matin, dans la cour de l'école de La Martinière, sous la présidence de M. Marty, secrétaire général de la préfecture.

Chronique du feu. — Hier soir, vers cinq heures, les locataires de l'immeuble portant le numéro 5 de la rue de la Fontaine étaient alarmés par la vue d'une fumée intense qui sortait de l'appartement du sieur Andet. Leur inquiétude était accrue de ce que le propriétaire était absent, aussi prévinrent-ils immédiatement le commissaire de police qui s'empressa de faire ouvrir par un serrurier la porte du local suspect. Ils furent heureusement surpris en constatant que seule la fumée d'une cheminée voisine avait filtré dans la chambre et s'y était emmagasinée au lieu de s'échapper par son orifice ordinaire.

Lettrage défectueux d'une cheminée de l'hôtel de Russie, rue Gasparin, 2, a provoqué des inquiétudes du même genre dans le personnel de cet établissement. On s'est rapidement aperçu de leur peu de fondement.

Les accidents de la circulation. — La tramway électrique du Parc a rencontré, à hauteur de la rue Montesquieu, sur l'avenue de Saxe, une voiture conduite par M. Richard, route de Villemer, 57. La faute incombe cette fois à l'imprudent conducteur de la voiture qui avait, malgré tous avertissements, traversé la voie au moment du passage du tramway. Un camion conduit par le sieur Martin a accrocqué, sur l'avenue des Ponts, une voiture du même genre, que dirigeait le sieur Pallouix.

Comme dans le précédent accident, le véhicule tamponneur a supporté tous les frais de la secousse et a eu ses brancards brisés. — Le tramway électrique d'Oullins a aussi sa part dans la série. Il a heurté dans la grande rue d'Oullins une voiture attelée d'un cheval conduit par le sieur Verly. Dans le choc, le conducteur et l'animal roulé à terre et on les relevés l'un et l'autre avec de nombreuses contusions.

Un accident à peu près semblable s'est produit dans la rue Puits-Galliot, entre un camion conduit par le sieur Germain, et une voiture dont le conducteur est resté inconnu. Ce dernier, dont la maladresse avait provoqué la collision n'a rien trouvé de mieux que disparaître au grand galop de son cheval, sans s'occuper de son malheureux confrère qui, projeté à terre, a eu un bras complètement foulé.

A l'Hôtel-Dieu. — On a transporté à l'Hôtel-Dieu le sieur François Terrasse, 63 ans, rue Boileau, 235, qui s'était fait en tombant dans les escaliers de son domicile une assez grave blessure à la tête. Vu l'état de faiblesse provoqué par l'écoulement de sang, il a été admis en traitement.

Les cambrioleurs. — Le sieur Deronville, épicier, rue de la Madeleine, a constaté hier matin avec un fort désagrément et naturel étonnement que les voleurs avaient pénétré dans sa cave et lui avaient soustrait, à défaut de denrées plus coûteuses et moins encombrantes, 15 kilos de beurre et 25 litres d'huile.

Société des tireurs du Rhône. — Dimanche, 24 juillet, à 1 heure, séance de l'École de tir pour les jeunes français de 17 à 21 ans. Les théories seront faites par des instructeurs militaires en service des manuels réglementaires de l'armée. Les exercices pratiques, les théories et les munitions sont gratuits. Instruction préparatoire pour l'obtention du diplôme militaire spécial.

Ces gens, pensa le colonel, cherchent quel'un ou craignent qu'on ne les cherche eux-mêmes; lequel des deux ?

Il écouta et regarda plus attentivement. De même qu'en cet endroit l'épaveur du fourré avait semblé propice à don Raphaël pour s'y arrêter, les deux hommes jugèrent convenable d'y faire halte également.

« Arrêtons-nous ici, dit l'un d'eux, le temps de changer de vêtements. — Je le veux bien, mais faisons vite, répondit l'autre; nous devrions être bien loin déjà sur la route de Huajapam. »

Tous deux s'assirent sous l'acajou qui servait d'auvent au colonel, et commencèrent silencieusement et sans tarder à se défaire de leurs vêtements mouillés pour les remplacer par ceux qu'ils portaient en paquet sous leurs bras.

« C'est donc ceci, reprit l'un d'eux, qui vaut son pesant d'or ? » Et il désignait en parlant ainsi un autre petit paquet, que son compagnon serrait précieusement dans la poche de sa veste.

« Oui, et tu verras que tu ne regretteras pas d'avoir consenti à me suivre pour partager la bonne aubaine que ceci nous vaudra. Le tout est de pouvoir se tirer d'ici, car on va se mettre à nous traquer. »

Ce léger vêtement semblait complètement mouillé, quoique la nuit eût été fort sèche, et chacun d'eux portait à la main un paquet assez volumineux.

répondit aux souhaits de bienvenue du préfet et du maire, M. Viger continuant par un discours dont nous extrayons les passages suivants : « Ce qu'il faut avant tout recueillir de l'œuvre d'Alain Chartier c'est le sentiment patriotique qui se résume dans cette phrase de son Dialogue avec un ami : « Qui donc, s'il n'a pas un cœur de pierre ou s'il n'a pas sucé le lait d'une bête féroce, ne serait pas anxieux des malheurs publics. La paix naitra de l'amour de tous dans une même pensée d'amour pour la patrie. » Ses jeunes années avaient été attristées par les calamités de la guerre avec les Anglais et son caractère en avait gardé une profonde impression. Aussi la nature ne lui ayant pas donné la force de porter les armes, ni l'éducation ni l'habitude de leur manement, il voulut servir la cause publique comme il le pouvait.

Il disait à ses contemporains que la fortune de la patrie française n'était pas désespérée, la plume des citoyens et les discours des orateurs ayant élevé la gloire des Romains autant que la lame des guerriers. « Cette pensée de l'intérêt du pays et de l'union entre les Français l'inspire constamment, à une époque où, suivant l'expression de Michelet, tant d'hommes ne s'évalent plus à quelle nation ils appartiennent. C'était après la désastreuse bataille d'Azincourt. La discipline anglaise avait triomphé, grâce aux divisions de nos chefs et à l'insubordination de nos soldats. »

Le ministre retrace ainsi la vie d'Alain Chartier et termine ainsi : « La ville de Bayeux en élevant cette statue à son illustre enfant, a voulu conserver ce langage d'or qui valut au noble vieillard, le baiser d'une jeune princesse. Ce baiser d'une future reine à un bon serviteur de l'Etat, n'est il pas la récompense suprême de la France, pour l'homme, qui sous l'étendard des malheurs publics, fit appel avec une sublime éloquence à la pratique des vertus uniques et aux bienfaits de la concorde. »

Après l'inauguration de la statue d'Alain Chartier, le cortège s'est rendu à la sous-préfecture. A heures a eu lieu un banquet offert au ministre, salle Laurent.

Explosion à Bord

Marseille. — Une explosion de chaudière s'est produite ce matin à bord du bateau Etoile du-Matin affecté au service de la Cannelière au Pharo. C'était son premier jour de service, il allait effectuer un voyage d'essai. Il y a eu un mort, le mécanicien Léon-Alexandre Carrau, marié et père d'un enfant, et six blessés dont un grièvement, le matelot Joseph Débavasse. Tous les blessés faisaient partie de l'équipage et du personnel. Aucun passager n'avait été admis à bord.

CRIMINEL PAR SUPERSTITION

Anyouléme. — Un crime horrible, qui montre combien la superstition est encore vive dans certaines contrées, a été commis à Cigogne, commune de Saint-Christophe-de-Consolens. Un nommé Jean Bourdier, âgé de cinquante-deux ans, bourdaud, qu'un de ses voisins, M. Jean Villegier, un vieillard de soixante-dix-sept ans, avait payé une somme de 100 francs pour lui jeter un sort, résolut de le tuer.

Hier, il chargea son fusil de chasse et lui tira un coup dans la bouche, lui faisant sauter la cervelle. Arrêté peu après, Bourdier, dans son interrogatoire, a déclaré que Villegier lui avait causé beaucoup plus de mal qu'il ne lui en avait fait lui-même; qu'il lui avait « volé son âme et sa part de paradis », etc.

On se trouve évidemment en présence d'un cas de folie mystique. L'instruction de cette affaire se poursuit.

Petites Nouvelles

Paris. — Aujourd'hui a eu lieu, au Palais du Trocadéro, la distribution des récompenses aux élèves suivant les cours de la société pour l'instruction élémentaire.

M. Cases, représentant M. Léon Bourgeois, président assisté de M. Adolphe Carnot, membre du comité.

St-Petersbourg. — La Gazette Officielle du Turkestan signale l'explosion en Chine d'une nouvelle insurrection parmi les peuplades dzungares, dans la province de Kany-Sou. Les troubles sont motivés par l'établissement de deux nouveaux impôts.

Nous prions instamment nos abonnés qui désirent faire changer leur adresse de bien vouloir nous indiquer la durée du déplacement. Prière de joindre à toute demande une ancienne bande.

vinces du nord et qu'il serait question d'envoyer 200,000 hommes sous le commandement du général Polavua pour parer aux événements qui sont à craindre. Le gouvernement prévoit également l'appel de 150,000 hommes d'infanterie et de 14,000 cavaliers et de toute l'artillerie possible de façon à constituer avec la garde et les carabiniers, une force totale de 200,000 hommes pour combattre le mouvement carliste qui éclatera vraisemblablement si la paix avec les Etats-Unis est faite moyennant des concessions de territoire.

UN MONUMENT A CARNOT

La Ferté-Alais. — Aujourd'hui, à 2 heures, a été célébrée l'inauguration du monument élevé à la mémoire du président Carnot. Ce monument a été élevé avec le produit d'une souscription ouverte dans le pays et dans les communes avoisinantes. Il est situé au milieu de la ville, sur la place du marché au blé.

Le buste de Carnot, qui est une reproduction de celui dû au grand sculpteur Chapus, se dresse sur une stèle engrançant de 3 mètres de hauteur. Des bas-reliefs décorent la stèle, et le monument offre un ensemble d'une simplicité grave et d'un caractère des plus artistiques. Toute la ville était pavée et des cris de triomphe s'élevaient dans les artères principales.

Par le train de 10 h. 40, sont arrivés : MM. Charles Dupuy, le général Loislol, ancien ministre de la guerre, le général Borius, Picard, commissaire général de l'exposition. A la gare les attendaient : MM. Amandru, député de la circonscription, Ernest Carnot, les membres du comité, etc. Les gendarmes à cheval rendaient les honneurs.

Des voitures ont conduit les invités au château où Mme Carnot leur a offert un déjeuner.

La Ferté-Alais. — L'inauguration du monument de Carnot a eu lieu à 2 heures. La place du Marché aux-Blés est trop petite pour contenir la foule des curieux.

Les pompiers sont massés à côté de la tribune officielle, face au monument, les notabilités de la commune, les délégués officiels arrivent tour à tour, puis Mme Carnot vient s'asseoir, elle est entourée de ses fils, de M. Amandry, député de la circonscription, du général Borius et des autres officiers qui ont fait partie de la maison militaire du président défunt.

Le voile qui recouvre le monument tombe et le buste de Carnot apparaît, salué par les applaudissements de la foule. Des couronnes sont déposées par la Municipalité et la Société du Souvenir français.

M. Amandry prend le premier la parole. M. Charles Dupuy prononce un discours très applaudi où il retrace la vie du défunt président.

LE MONUMENT D'ALAIN CHARTIER

Bayeux. — M. Viger, ministre de l'Agriculture, accompagné de M. Leroy, chef de son secrétariat particulier et M. Tilly, accompagné de MM. Tixier, chef de son cabinet, et Duchayrar, chef adjoint, sont partis de Paris ce matin par le train de 8 h. 40, se rendant à Bayeux, où ils vont représenter le gouvernement à l'inauguration du monument d'Alain Chartier.

Bayeux. — En gare de Carquigny, M. Watin, préfet du Calvados, et M. Turgis, sénateur, prennent place dans le train ministériel. Pendant l'arrêt du train à Caen les sénateurs et les députés du Calvados, à l'exception de M. Pausmier, député, le général Avers, commandant la subdivision de Bayeux, le recteur de l'Académie, etc, viennent saluer les ministres et les accompagnent jusqu'à Bayeux où le train arrive à 2 h. 30.

M. Pain, maire de Bayeux, suivi du conseil municipal, souhaite la bienvenue à M. Viger, qui lui remet la croix de chevalier de la Légion d'honneur, en récompense d'une carrière toute de fidélité à la République. Le maire, très ému, remercie et crié : « Vive la République ! »

Le cortège se forme aussitôt pour se rendre au monument. La ville est pavoisée et l'affluence considérable. Les ministres prennent place sur l'estrade décorée de drapeaux. Après avoir

Malgré ces bruits, on croit que les tendances à la paix finiront par triompher, parce qu'on suppose que le président Mac Kinley fera des concessions pour éviter des discussions avec les puissances. S'il pousse l'Espagne à bout, la guerre sur les côtes d'Espagne continuera. Le général Weyler a eu une entrevue d'une heure, hier, avec la régente et lui a exposé son sentiment sur la situation.

A Cuba

LES CONDITIONS DE LA CAPITULATION

Une version officielle dit que des négociations au sujet de la capitulation ont existé mais que les Américains exigeant la reddition sans conditions, les négociations ont été rompues entre les belligérants.

New-York. — En dernière heure, le gouvernement a fait connaître les conditions auxquelles a été faite la capitulation des Espagnols. Les conditions sont les suivantes :

- 1. Les 20,000 personnes réfugiées dans le camp américain rentreront à Santiago.
2. Des patrouilles d'infanterie américaine seront établies sur les routes qui aboutissent à la ville.
3. Le service médical et les ambulances du corps d'expédition donneront leurs soins aux blessés espagnols.
4. Tous les troupes espagnoles de la province de Santiago, à l'exception de 6,000 hommes commandés par le général Luquias et Holguin devront se concentrer à Santiago pour se rendre.
5. Les canons de la défense de Santiago devront être remis entre les mains des Américains en bonnes conditions.
6. Les Américains pourront utiliser librement le chemin de fer de Jamaïque.
7. Les troupes espagnoles devront rendre leurs armes.
8. Les troupes espagnoles de Santiago seront transportées en Espagne.
9. Les Espagnols concourront avec les Américains à la destruction des mines sous-marines placées à l'entrée du port de Santiago.

New-York. — On assure que la flotte de l'amiral Sampson a déjà fait son entrée dans la baie de Santiago. Le général Miles mande de Siboney que le premier navire qui entrera dans le port sera un bateau hospital de la Croix-Rouge emportant des vivres et des médicaments pour secourir 300 blessés.

L'EVACUATION. — LE RAPATRIEMENT

New-York. — Le général Shafter a informé le département de la guerre que les troupes espagnoles ont commencé l'évacuation de Santiago hier à 9 heures du matin. On croit que le drapeau des Etats-Unis pourra flotter aujourd'hui sur la ville et les forts.

On calcule que pour transporter en Espagne toute la garnison de Santiago évaluée à 10,000 hommes, il faudra dépenser au moins 3 millions. Le département de la guerre a reçu déjà des offres des compagnies de New-York qui consentent à soumissionner l'opération à 250 fr. par tête. Les compagnies anglaises ont fait des propositions analogues. Le gouvernement ne veut pas en tout cas se servir des transports de guerre pour rapatrier les troupes espagnoles par crainte que ces navires ne conservent les germes de la fièvre jaune.

Depuis mercredi cette épidémie a fait de grands progrès dans le corps expéditionnaire. Les rapports médicaux ne sont plus communiqués à la presse, mais on sait qu'il y a plusieurs centaines de malades dans les hôpitaux et que presque tous les cas sont très graves.

En Espagne

LE MOUVEMENT CARLISTE

Paris. — Le correspondant du New-York Herald à Madrid télégraphie que le mouvement séparatiste qui se manifeste en Catalogne, cause de graves appréhensions au gouvernement. Les provinces les plus riches et les plus industrielles de l'Espagne ne seraient pas éloignées de proclamer l'autonomie sous la protection de la France. Le correspondant ajoute que l'agitation carliste s'accroît dans les provinces

du nord et qu'il serait question d'envoyer 200,000 hommes sous le commandement du général Polavua pour parer aux événements qui sont à craindre.

Le gouvernement prévoit également l'appel de 150,000 hommes d'infanterie et de 14,000 cavaliers et de toute l'artillerie possible de façon à constituer avec la garde et les carabiniers, une force totale de 200,000 hommes pour combattre le mouvement carliste qui éclatera vraisemblablement si la paix avec les Etats-Unis est faite moyennant des concessions de territoire.

Le ministre retrace ainsi la vie d'Alain Chartier et termine ainsi : « La ville de Bayeux en élevant cette statue à son illustre enfant, a voulu conserver ce langage d'or qui valut au noble vieillard, le baiser d'une jeune princesse. Ce baiser d'une future reine à un bon serviteur de l'Etat, n'est il pas la récompense suprême de la France, pour l'homme, qui sous l'étendard des malheurs publics, fit appel avec une sublime éloquence à la pratique des vertus uniques et aux bienfaits de la concorde. »

Après l'inauguration de la statue d'Alain Chartier, le cortège s'est rendu à la sous-préfecture. A heures a eu lieu un banquet offert au ministre, salle Laurent.

Marseille. — Une explosion de chaudière s'est produite ce matin à bord du bateau Etoile du-Matin affecté au service de la Cannelière au Pharo. C'était son premier jour de service, il allait effectuer un voyage d'essai. Il y a eu un mort, le mécanicien Léon-Alexandre Carrau, marié et père d'un enfant, et six blessés dont un grièvement, le matelot Joseph Débavasse. Tous les blessés faisaient partie de l'équipage et du personnel. Aucun passager n'avait été admis à bord.

Anyouléme. — Un crime horrible, qui montre combien la superstition est encore vive dans certaines contrées, a été commis à Cigogne, commune de Saint-Christophe-de-Consolens. Un nommé Jean Bourdier, âgé de cinquante-deux ans, bourdaud, qu'un de ses voisins, M. Jean Villegier, un vieillard de soixante-dix-sept ans, avait payé une somme de 100 francs pour lui jeter un sort, résolut de le tuer.

Hier, il chargea son fusil de chasse et lui tira un coup dans la bouche, lui faisant sauter la cervelle. Arrêté peu après, Bourdier, dans son interrogatoire, a déclaré que Villegier lui avait causé beaucoup plus de mal qu'il ne lui en avait fait lui-même; qu'il lui avait « volé son âme et sa part de paradis », etc.

On se trouve évidemment en présence d'un cas de folie mystique. L'instruction de cette affaire se poursuit.

Petites Nouvelles

Paris. — Aujourd'hui a eu lieu, au Palais du Trocadéro, la distribution des récompenses aux élèves suivant les cours de la société pour l'instruction élémentaire.

M. Cases, représentant M. Léon Bourgeois, président assisté de M. Adolphe Carnot, membre du comité.

St-Petersbourg. — La Gazette Officielle du Turkestan signale l'explosion en Chine d'une nouvelle insurrection parmi les peuplades dzungares, dans la province de Kany-Sou. Les troubles sont motivés par l'établissement de deux nouveaux impôts.

sion; qu'il serait accompagné à la barre par des gardiens et couvrirait à la prison Saint-Pierre. Une nouvelle dépêche nous apprend qu'il a été décidé hier soir, à la suite d'une conférence tenue au Palais, que M. Picquart, cité comme témoin au procès Zola, partirait lundi matin entre deux agents de la Sûreté par le train de 6 h. 25, par la gare de Montparnasse.

Ajoutons, comme information de dernière heure que le premier président M. Périvier est résolu à mener rondement les débats de cette affaire. MM. Zola et Perrenx sont d'ailleurs de leur côté décidés à ne pas déserteur leur poste et à discuter jusqu'au bout. Cela nous présage quelques journées intéressantes que les patriotes ne manquent pas de suivre avec intérêt.

Esterhazy et ses supérieurs

La presse dreyfusarde ne cesse de représenter l'arrestation d'Esterhazy comme la confusion des généraux qui n'ont pas craint au cours du récent procès de se compromettre de l'acmé de cet homme.

Encore une de ces inventions destinées à jeter le trouble dans l'esprit des humbles. Jamais il n'est venu à l'idée d'aucun des officiers de l'état-major qui ont déposé aux assises de couvrir le commandant Esterhazy.

Les uns et les autres se sont contentés d'affirmer qu'il n'était pour rien dans l'affaire Dreyfus, sans se porter en aucune façon garants ni de son mode de vie privée, ni même de la légitimité des moyens qu'il a pu, de sa propre initiative, mettre en œuvre pour faire reconnaître son innocence. Esterhazy n'est pas un traître, il n'a jamais, de près ni de loin, touché à l'affaire Dreyfus; voilà ce que les officiers ont dit et voilà ce qu'ils répètent.

Ce que pense M. Trarieux

Les journaux ne se sont pas privés ces jours derniers d'annoncer l'imminence de certaines arrestations sensationnelles; le nom de M. Trarieux avait même été prononcé.

Nous nous sommes rendus chez ce dernier et lui avons demandé ce qu'il pensait de tous ces bruits.

Naturellement il commence par les traiter d'absurdes, dénués de tous fondements, puis il discute la possibilité même d'une arrestation.

« Quel délit ai-je commis ? Pour m'arrêter, il faudrait que le gouvernement créât et ajoutât à ce code un nouvel article ou qu'il lançât à corps perdu dans l'arbitraire. Et bien qu'il semble déjà emporté sur cette pente dangereuse, je ne puis cependant supposer qu'il irait jusqu'à mettre sous les verrous, sans se préoccuper des garanties légales, tous ceux qui vous gênent, cela s'appelle en politique faire un coup d'Etat. »

« M. Cavaignac, qui joue en ce moment une grosse partie, reculerait, je le pense, devant une pareille extrémité. D'ailleurs, y serait-il résolu, à l'encontre de toute clairvoyance, il n'est pas seul le maître; ses collègues du ministère ne le suivraient peut-être pas. »

« Le président de la République lui-même, pour des raisons que vous devez comprendre ne tarderait pas à mettre le holà, de sorte que, pour me trapper, moi ou tous ceux qui ont dans l'affaire Dreyfus la même attitude que moi, M. Cavaignac serait obligé de passer sur le corps de MM. Félix Faure, Brisson, Sarrien et de beaucoup d'autres de ses collègues. Aurait-il le courage et la force d'une pareille tâche ? Je ne le crois pas. »

LA GUERRE

HISPANO-AMERICAINE

L'INTERVENTION DES PUISSANCES

Madrid. — La première démarche de la diplomatie européenne à Washington, aurait démontré que le président Mac-Kinley insiste pour que l'Espagne abandonne Cuba et Porto-Rico purement et simplement et qu'elle cède un vaste territoire pour un dépôt de charbon aux Philippines.

La presse estime que ces conditions sont inacceptables et croit que l'unique sursis d'une entente serait de limiter les pourparlers au règlement du sort de Cuba.

En Espagne

LE MOUVEMENT CARLISTE

Paris. — Le correspondant du New-York Herald à Madrid télégraphie que le mouvement séparatiste qui se manifeste en Catalogne, cause de graves appréhensions au gouvernement. Les provinces les plus riches et les plus industrielles de l'Espagne ne seraient pas éloignées de proclamer l'autonomie sous la protection de la France. Le correspondant ajoute que l'agitation carliste s'accroît dans les provinces

du nord et qu'il serait question d'envoyer 200,000 hommes sous le commandement du général Polavua pour parer aux événements qui sont à craindre.

Le gouvernement prévoit également l'appel de 150,000 hommes d'infanterie et de 14,000 cavaliers et de toute l'artillerie possible de façon à constituer avec la garde et les carabiniers, une force totale de 200,000 hommes pour combattre le mouvement carliste qui éclatera vraisemblablement si la paix avec les Etats-Unis est faite moyennant des concessions de territoire.

Le ministre retrace ainsi la vie d'Alain Chartier et termine ainsi : « La ville de Bayeux en élevant cette statue à son illustre enfant, a voulu conserver ce langage d'or qui valut au noble vieillard, le baiser d'une jeune princesse. Ce baiser d'une future reine à un bon serviteur de l'Etat, n'est il pas la récompense suprême de la France, pour l'homme, qui sous l'étendard des malheurs publics, fit appel avec une sublime éloquence à la pratique des vertus uniques et aux bienfaits de la concorde. »

Après l'inauguration de la statue d'Alain Chartier, le cortège s'est rendu à la sous-préfecture. A heures a eu lieu un banquet offert au ministre, salle Laurent.

Marseille. — Une explosion de chaudière s'est produite ce matin à bord du bateau Etoile du-Matin affecté au service de la Cannelière au Pharo. C'était son premier jour de service, il allait effectuer un voyage d'essai. Il y a eu un mort, le mécanicien Léon-Alexandre Carrau, marié et père d'un enfant, et six blessés dont un grièvement, le matelot Joseph Débavasse. Tous les blessés faisaient partie de l'équipage et du personnel. Aucun pass

Les élèves sont invités à faire constater leur présence par le commissaire de service...

SELS NATURELS POUR EAUX GAZEUSES Pharmacie du Serpent, 32, rue Lanterne.

CHABLY! QUINA DELICIEUX

Les Elections aux Conseils Généraux

Hier avait lieu à l'Arbresle, à 1 h. 1/2, la réunion du congrès...

On a ensuite procédé au vote. M. Chambaud de la Bruyère, de Lenthilly, 20 voix.

Les qualités comme administrateur sont connues, et son esprit de tolérance lui a attiré de nombreuses sympathies...

On a ensuite procédé au vote. M. Chambaud de la Bruyère, de Lenthilly, 20 voix.

Les amis et connaissances des familles DUCROT et PERRON, qui, par oubli, n'auraient pas reçu de lettre de faire part du décès de

Monseigneur Pierre-Etienne Ducrot

décédé le 16 juillet 1898, dans sa 21^e année, sont priés de considérer le présent avis comme une invitation à assister à ses funérailles...

DÉPARTEMENTS

RHODE

Odenas. — Sortie. — Dimanche prochain 24 juillet, la fanfare d'Odenas effectuera une sortie à St-Romain-des-Isles (Saône-et-Loire).

Grigny. — Elections. — Le dimanche 10 juillet courant, les électeurs de Grigny ont élu deux conseillers municipaux en remplacement de MM. Perret, maire, démissionnaire, et Brottet, décédé.

M. Delarbre ayant réuni la majorité des suffrages a été proclamé maire de la commune de Grigny.

Miribel. — Ecole des Frères. — Dimanche 31 juillet, les anciens élèves de l'école des Frères de Miribel célébreront, par un banquet, le second anniversaire de leur association.

Le banquet présidé par M. Antonin Perron, sera servi à midi, au Préau des Frères, rue de Rhône.

Le prix de la cotisation est fixé à 2 fr. 50. Les adhésions seront reçues à la salle de la Bibliothèque, rue des Balmes, le jeudi, de 8 h. à 10 h. du soir, et le dimanche, de 1 h. à 3 h.

Les anciens élèves qui, par oubli, n'au-

raient pas reçu de carte d'invitation, sont priés de se considérer comme invités par le présent avis.

LOIRE

Chambon-Fegerolles. — L'harmonie municipale de Chambon-Fegerolles s'est rendue hier soir à la maison de campagne de son dévoué président, M. Prunarey, à l'effet de lui donner un subade à l'occasion de sa fête.

En recevant le magnifique bouquet qui lui était offert, M. Prunarey a dans une allocution pleine d'heures et de propos, remercié la société de sa délicate attention et exprimé la satisfaction qu'il éprouvait en constatant le progrès et la bonne marche de la société. Un vin d'honneur a été offert.

Sauvage agression. — La gendarmerie a dressé des procès-verbaux contre les sieurs Laurent Didier, 21 ans, François Brun, 25 ans, Antoine Monnet, 25 ans, et Michel Thomas, 23 ans, pour coups et blessures sur la personne de M. Cherpin, coiffeur à Roche-la-Molière.

Ces individus se trouvant en état d'ivresse, avaient forcé M. Cherpin à descendre de sa voiture, puis l'avaient roué de coups.

Cette scène de sauvagerie se passait sur la place de Roche-la-Molière. Il fallut l'intervention des passants pour délivrer M. Cherpin qui renversé à terre a reçu de nombreuses contusions.

Péussin. — Le black-rot. — La troisième invasion du black-rot s'est manifestée le 13 juillet dans le canton de Péussin.

Le traitement pour combattre ce fléau des vignes doit être fait dans les cinq ou six jours qui suivent son apparition. Des affiches viennent d'être apposées dans toutes les communes du canton, à l'effet d'indiquer les remèdes à employer.

Dernière Heure

Election sénatoriale des Ardennes

DEUXIÈME TOUR DE SCRUTIN Inscrits 861. — Votants, 852. — Suffrages exprimés, 850.

On obtient MM. Loiet, républicain, 398 voix; Gautand, radical, 382; Marleux, radical, 31; Villain, radical, 14; Olivet, 2. (Ballottage)

TROISIÈME TOUR M. Goutand est élu par 422 voix contre 412 à Loiet.

Banquet offert à M. Bourgeois

Châlons-sur-Marne. — A midi et à lieu le banquet offert par le cercle démocratique, à M. Léon Bourgeois.

Cette réunion présentait un caractère tout intime. M. Léon Bourgeois a cependant dit quelques mots en tant que ministre de l'Instruction publique.

La souscription de la « Bourgogne »

Le Hâvre. — La 6^e liste en faveur des familles des victimes du naufrage de la Bourgogne, porte à 52.273 fr. le chiffre des sommes recueillies à ce jour.

Le service religieux qui sera célébré au Havre, à l'église Notre-Dame, est définitivement fixé au 20 juillet.

CHRONIQUE DU SPORT

COURSES A MAISONS-LAFFITTE Prix de Crespières. — 1 Aqua-Viva, 2 Falerne, 3 Léopard.

Prix d'Aubergenville. — 1 Inicta, 2 Loudun, 3 Pimpant.

Prix Ragotsky. — 1 Quilla, 2 Acacia, 3 Magister.

Prix de Beauvais. — 1 Avallon, 2 Framboise III, 3 Cavar.

Prix Ciometine. — 1 Antigone III, 2 Fille Sartoris, 3 Hélopolis.

Prix de Jouv. — 1 Cristal II, 2 Little Monarch, 3 Don Juan.

LA GUERRE

HISPANO-AMÉRICAINE

LA LETTRE DU GÉNÉRAL TORRAL

New-York. — Voici la lettre du général Torral acceptant la capitulation.

Cette lettre a été transmise à Washington en même temps que la dépêche du général Shafter disant les Espagnols se sont rendus :

violente... A la réflexion, cependant, il avait cédé ; car il le devait, cette part d'héritage. Il avait, dans son esprit, désigné Vermais et Fauveau pour acquitter les dettes de Pierre. Et il les maintenait maintenant au marché, ses bons bœufs. Comme cette humiliation lui pesait de sentir vaincu par son fils, et contraint d'obéir à la loi, puissance de second ordre, à ses yeux, et subordonnée jusque-là à son autorité domestique.

Il se trouvait arrivé au bas d'une petite côte qui se dressa à peu de distance de Beaupréau. Vermais et Fauveau montaient la pente de leur même allure forte et pacifique. Il les regarda encore, sous le soleil levant, superbes, rous comme des châtaignes mûres, et songea en lui-même : « Il vaut mieux que Jacques soit mort : il aurait eu trop de peine. »

Puis, connaissant que la ville était proche, il tira sa courte pipe de son gousset, et l'alluma, pour se donner contenance, selon la coutume qu'il avait toutes les fois qu'il arrivait à la ville.

Le valet, content de voir les toits monter dans le ciel plus clair, lui qu'aucun souci ne hantait, s'était mis à chanter une chanson. Noëlet le rejoignit, et tous deux, flanquant les bêtes de chaque côté, firent leur entrée dans Beaupréau.

Les rues étaient pleines de blouses bleues et de coiffes blanches en mouvement vers la place du Marché. De toutes parts, cette foule, avec la continuité régulière des ruisseaux, coulait et se déversait dans le vaste champ

« Playa del Este, 16 juillet. — A S. E. le commandant en chef des forces armées.

« Je suis maintenant autorisé par mon gouvernement à capituler et j'ai l'honneur de vous en informer et de vous prier de désigner l'heure et le lieu, où mes représentants devront se mettre en rapport avec ceux de V. E., pour rédiger les articles de la capitulation sur les bases convenues. »

« A cette date et en temps utile, je désire exprimer mon désir de connaître les résolutions du gouvernement des Etats-Unis concernant le rapatriement de mon armée, de manière que les conditions y relatives puissent figurer dans l'acte de capitulation. Je désire aussi reconnaître votre haute courtoisie et vous remercier de la grande générosité et de la sympathie témoignées aux soldats espagnols à qui vous permettez de retourner dans la péninsule avec leurs armes. »

LES FORCEURS DU BLOUS

Key-West. — Le vapeur Santo-Do-tinguo qui a essayé de pénétrer hier dans le port de La Havane avec un chargement de provisions a été poursuivi par des canonnières américaines qui l'ont forcé à s'échouer. Le vapeur a été ensuite incendié par les obus. L'équipage est sauvé.

ÉVACUATION DE SANTIAGO

New-York. — Les Espagnols ont évacué Santiago aujourd'hui à 10 heures du matin. Chaque régiment en quittant la ville a déposé les armes à un endroit convenu. Les officiers ont conservé leurs épées.

Aussitôt après l'évacuation, un détachement américain entra dans la ville et hissa le drapeau des Etats-Unis.

D'après une dépêche du général Shafter, l'épidémie de fièvre jaune tend à disparaître. Les cas de maladie autres que la fièvre sont produits par la dysenterie.

Le maréchal Blanco aurait télégraphié à Madrid qu'il ne s'opposait plus à la paix.

CONSEIL DES MINISTRES

Washington. — Dans une conférence militaire tenue sous la présidence de M. Mac Kinley, en présence des secrétaires à la guerre et à la marine il a été décidé d'envoyer encore des médecins, des infirmiers, du matériel et des médicaments à Santiago.

On a ensuite passé en revue la situation internationale et il a été ensuite décidé d'attaquer Porto-Rico et d'envoyer l'escadre Watson sur les côtes d'Espagne dès que les opérations devant Santiago seront terminées.

L'ESCADRE WATSON

Key-West. — L'escadre du commodore Watson est actuellement ici et n'attend que l'ordre de partir pour les côtes espagnoles.

L'Affaire Dreyfus

M. Ducaase

Paris. — M. Ducaase, chef d'un lieu hier soir, comme nous l'avons dit, une perquisition, est âgé de 38 ans, et est un ami intime du lieutenant-colonel Picquart. C'est en faisant son volontariat à Pamiers qu'il connut M. Picquart qui n'était alors que capitaine. Des relations ne tardèrent pas à se nouer entre l'officier et le volontaire qui, depuis, restèrent ainsi intimes.

M. Ducaase est depuis trois ans secrétaire particulier de Mile de Comminges.

De nombreuses lettres ont été saisies chez M. Ducaase qui, dit-on, éclaireront d'un jour nouveau ses fréquents rapports avec l'ex-colonel Picquart.

Petite crise ministérielle

Paris. — Nous lisons dans le Soir la petite note suivante dont l'auteur de communiqué officieux n'échappera à personne :

Malgré les énergiques réclamations qui ont été adressées à plusieurs reprises par M. Cavaignac, M. Brisson au sujet de l'attitude hostile de la presse officieuse à l'égard du ministre de la guerre, les journaux rédigés par les amis du président du conseil continuent à diriger contre M. Cavaignac les attaques les plus violentes et les

plus injurieuses. Le ministre de la guerre n'a cependant consenti d'entrer dans le cabinet qu'après avoir déclaré à son chef qu'il entendait liquider impitoyablement l'affaire Dreyfus et mettre à la raison les insulteurs de l'armée et les contempteurs de la loi. Dans l'état actuel des choses, il ne saurait convenir à M. Cavaignac d'avoir l'air de coopérer à l'équivoque que semblent entretenir à plaisir un certain nombre de ses collègues du ministère. Dès lors la situation actuelle ne saurait comporter que deux solutions : ou bien les attaques de la presse officieuse contre M. Cavaignac cessent immédiatement, ou bien M. Cavaignac se démettra de ses fonctions en ayant soin de dégager par des explications nettes et loyales sa responsabilité vis-à-vis du pays.

DERNIÈRES NOUVELLES

(DEUX HEURES DU MATIN)

Shanghai. — Des troubles graves ont éclaté dans la concession française à la suite de la fermeture, pour cause sanitaire, du temple de Ning-To.

Washington. — L'amiral Cervera est arrivé à Annapolis. Il a été reçu à la gare avec les honneurs militaires. On lui a donné une maison entière pour sa résidence et il est allé complètement libre. Les journalistes lui ont envoyé un superbe bouquet. Le capitaine Eulate a refusé de se constituer prisonnier sur parole.

FIN DES DÉPÊCHES DE NUIT

BIBLIOGRAPHIE

Saint-Louis, par Marius Sapat, 1 vol. in-12. Prix 2 fr. — Paris. Librairie Victor Lecoffre, rue Bonaparte, 50.

M. Marius Sapat, bien connu des lettrés et des erudits pour ses beaux travaux historiques, vient de publier dans la collection des Saints, une charmante esquisse de la vie de saint Louis. Ce n'est pas comme il a dit dans sa préface, un exposé chronologique et méthodique des actions de la vie et des événements du règne de saint Louis, mais une étude sur le caractère et la sainteté de cette grande figure chrétienne et royale, considérée sous les différents aspects de sa vie privée et publique ; c'est, en un mot, comme une série de vitraux historiques consacrés à saint Louis.

REVUE DES MARCHÉS

Le syndicat bourguignon de la meunerie, réuni à la Bourse de commerce de Dijon, a décidé que la commission nommée pour obtenir des pouvoirs publics la réglementation sévère du marché des farines dites douces marquées, si non la suppression, adressera au prochain congrès un vœu qui lui permette de protester d'une façon efficace. Elle a décidé en outre qu'une exposition des produits collectifs de meunerie bourguignonne aurait lieu en 1900.

Nous avons donné au jour le jour nos tableaux de bêtes, farines, issues, séiges, avoines, maïs, orges, fourrages, bestiaux, maïs, à l'occasion des fêtes nationales, les affaires ont été suspendues à la Bourse commerciale de Paris et de Lyon, du mardi 13 courant jusqu'à lundi 18.

Il n'y a donc pas eu de cours établis.

MARCHÉS DE LA RÉGION

Bozaco. — Marché du 15 juillet. — Froment 1^{er} qual., double-décal., 4.70; 2^e 4.65; 3^e 4.50; seigle 1^{er} qual., 3.10; 2^e 3.05; 3^e 2.90; orge 2.50; haricots, 5; pommes de terre, 3; avoine, les 100 kil., 2.40; farine 1^{er} qual., les 125 kil., 47; 2^e, 45; 3^e, 44; pain de luxe, le kil., 0.55; de commerce, 0.50; de Bourse, 0.51; foin, les 100 kil., 4.25; paille, 3.50; beurre, le kil., 2.00; œufs, la douz., 0.80.

Montredon. — Marché du 14 juillet. — Pommes-terre, les 100 k., 10.50. Viande, bœuf, le k., 1.50; veau, 1.50; mouton, 1.70; porc, 1.30.

Lapins, le k., 0.90. Canards, pièce, 3 à 3.50. Poulets, 2 à 2.50. Beurre, le k., 1.70. Œufs, la douzaine, 0.75.

Pain, 1^{er} qualité, le k. 0.45; 2^e 0.40; 3^e 0.34; de seigle, 0.30.

Roen. — Marché du 14 juillet. — Froment, 1^{er} qual., double-décal., 4.70; 2^e 4.65; 3^e 4.50. Seigle, 1^{er} qual., 3.30; 2^e 3.20; 3^e 3.10. Orge, 3^e qual., 2.50; 1^{er} qual., 2.20. Colza, 4.00, le double-décal., vin nouveau, les 210 litres, 78 fr. Pommes de terre, les 100 kil., 10.25 à 10.50. Foin nouveau, 4.50. Paille, 4.00. Farine, 1^{er} qual., les 125 kil., 50; 2^e 47; 3^e 44. Pain, 1^{er} qual., le kil., 0.45; 2^e 0.40; 3^e 0.35. 4^e 0.30. Beurre, le kil., 2.00. Œufs, la douzaine, 0.75. Veaux, le kil., 0.85. Moutons, le kil., 0.65.

Charlieu. — Marché du 16 juillet. — Froment 1^{er} qualité, double décalitre 4.50. 2^e 4.35. 3^e 4.20. — Seigle, 1^{er} qualité, 2.85; Orge, 2.60; Avoine, 1.70; Sarrazin,

2 45; Colza, 4.00; Maïs en grains, 2.85; moulu, 4; Pommes de terre, 1.60; Foin, les 100 kil., 4.00; Paille, 4.00; Beurre le kilo, 2.00; Œufs la douzaine, 0.70.

ÉTAT CIVIL DE LYON

MARIAGES

Premier arrondissement. — Desvigne, ouvr. appréteur, rue Adamoli, 2, et Baland, sans profession, Mirebel (Ain). Fresson, né gendarme, rue Paul-Chenavard, 28, et Joly, s. t. Annonay (Ardèche). — Legrand, professeur, Ecole normale, boulevard de la Croix-Rouge, 110, et Duville, sans profession, Ecully (Rhône). — Platard, employé de commerce, 36, rue de l'Arbre-Sec, et Favre, sans profession, même adresse. — Zanis, empl., 2 rue Philibert-Deleme, et Dautou, ourdisseuse, même adresse. — Guyot, empl., 6, rue des Capucins, et Bezout, 4 rue Ste-Marie-des-Tourterelles. — Menier, empl., 14, montée Saint-André, et Lavigne, sans profession, rue Victor-Hugo, 66. — Trollet, employé, rue de l'Hôtel-de-Ville, 23, et Fressinet, ouv. chaus., 6, rue Pouillierie.

Deuxième arrondissement. — Chatal, boulanger, 31, rue Ste-Hélène, et Rivard, cuisinier, 9, rue de la Charité. — Chancel, sellier, Bourg, et Convert, lingère, Bourg. — Desmur, empl. de commerce, 53, passage de l'Argue, et Gangelet, sans profession, Bourg. — Ombrière, empl., 61, rue de l'Hôtel-de-Ville, et Branon, lingère, même adresse. — Michaud, boucher, à Bessenay (Rhône), et Jacquet, sans profession, 65, rue Smith, Collé, empl. de commerce, 7, cours Charlemagne, et Michel, marchand de cosmétiques, 23, rue Thomassin. — Cravanne, empl. au P.-L.-M., 1, cours Charlemagne, et Gaude, couturière, à Saint-Jarlot (Haute-Savoie).

Chareille, agent de polices, rue Montsalin, 34, Paris, et Fontin, sans profession, Crèvecoeur-Brie (Seine-et-Marne). — Servot Antoine, limonadier, rue Mercière, 53, et Fourneyron, cuisinier, rue Mercière, 55. — Meng, employé, rue Mercière, 6, et Depoullin, employée, rue Garibaldi, 65. — Franconi, employé P.-L.-M., rue d'Enghien, 22, et Lagor, maître de rue Fisselles, 10. — Barneaud, employé, rue Delandine, 25, et Planot, tisseuse, cours Suetet, 68. — Fendon, menuisier, Marolign (Saône-et-Loire), et Deleury, sans profession, Chagny (Saône et Loire). — Tholome, employé des postes, rue d'Enghien, 10, et Chappuis, sans profession, rue Vaubourge, 35. — Coronat, docteur-médecin, rue des Arènes, 7, et Goss, sans profession, rue des Augustins, 28. — Pralaz, menuisier, cours du Midi, 26, et Sauss, sans profession, cours du Midi, 26.

Troisième arrondissement. — Bernard, J.-M., cultivateur, Saint-Fons (Rhône), et Micaud, cultivatrice, Novales. — Beuf, menuisier-châtré, Bourgoin-Larivière, et Favolle, sans profession, quai Guilloleto, 10. — Beyesse, rue Chapponny, 30, et Roisin, lingère, rue Chapponny, 30. — Bourret, employé P.-L.-M., route de Vienne, 73, et Minacq, employé P.-L.-M., route de Vienne, 73, et Minacq, employé P.-L.-M., rue de Marseille, 73, et Pélou, couturière, Valence (Drôme). — Déportes, appréteur, rue Charlet, 15, et Mirabel, couturière, cours Richard-Villon, 17. — Dumont, coiffeur, cours Villeurbanne, 139, et Baur, sans profession, cours du Midi, 26. — Gandy, notaire, Chamoux (Savoie), et Cécron, sans profession, rue Créqui, 124.

Gerard, maçon, rue Croix-Jordan, 3, et Faissat, coiffeur, r. Villerois, 19. — Hubert, coiffeur, r. Sébastien, 8, et Larochette, plieuse, ch. Baraban, 1. — Maret, veloutier, Pussignan (Isère), et Buclon, repass., ch. Victorine, 19. — Patty, manoeuvre, r. Madeleine, 41, et Delport, ménagère, même adresse. — Terrier, bonnanger, av. des Ponts, 23, et Boireau, couturière, même adresse. — Thuissard, empl., rue Duguesclin, 213, et Levasseur, couturière, r. Chapponny, 68. — Tréfort, empl. av. des Ponts, 63, et Thevenin, empl. av. des Ponts, 235. — Barneaud, empl., rue Delandine, 25, et Planot, tisseuse, cours Suetet, 68. — Carquex, empl., P.-L.-M., rue de Vendôme, 282, et Auclair, couturière, rue Garibaldi, 12. — Girard, empl., La Mulatière, et Barbé, brodeuse, même adresse. — Lyard, menuisier, rue de la Macaille, 3, et Guillet, journalière, même adresse. — Whittier, inspect. enseig. prim., rue Béchevelin, 94, et Labatut, institutrice, Joyeuse (Ardèche). — Fady, verrier, av. des Ponts, 44, et Dufour, empl. commerce, av. des Ponts, 37.

Quatrième arrondissement. — Fiat, empl., b. Croix-Rouge (Ecole normale), et Couturier, tisseuse, r. Belfort, 9. — Borgot, mécanicien, r. d'Isly, 8, et Baidin, empl., r. Josephine-Souary, 7. — Béjuy, artificier, gr. rue Croix-Rouge, 67-69, et Coutaz, empl. r. Mottet-de-Gérando, 15. — Vionnet, empl. r. Mottet, 10, et Durand, tisseuse, gr. r. de Cuire 18. — Borgot, mécanicien, r. d'Isly, 8, et Baidin, empl., r. Josephine-Souary, 7.

Cinquième arrondissement. — Damais, employé de chemin de fer, quai de Vaise, 19, et Baboy, sans profession, La Terrasse (Isère). — Chénin, empl. ord. de la Forêt, rue des Matés, 40, et Guillet, tisseuse, cours Suetet, 68. — Bouché, 33, et Maillet, couturière, chemin de Francheville, 50. — Guillaume, négociant, quai de Vaise, 12, et Mottet, sans profession, rue Vaubourge, 11. — Guillaume, serrurier, rue Pierre-Solize, 10, et Molle, sans profession, rue St-Pierre-de-Vaise, 23, et Périot, brodeuse, rue du Tunnel, 24. — Onorand, lithographe, rue du Bouff, 6, et Pardon, couturière, rue Transversale, 11. — Thévenin, employé, rue Saint-Jean, 33, et Gallotier, cultivateur, Lancelé (Rhône). — Vernay, distillateur liquoriste, rue Pyramide, 14 (bis), et Vertet, sans profession, Ste Foy l'Argentière (Rhône). — Chénin, maçon, rue de la Pyramide, 75, et veuve Montain, cuisinière, rue de la Pyramide, 75. — Sordieux, employé P.-L.-M., rue des Jardins, 5, et Jullian-Désayes, giletière, rue Laporte, 17. — Pichon Martin, c.-m. couturière, rue de la Claire, 50, et Chabert, couturière, r. de la Claire, 50.

Sixième arrondissement. — Defond, empl. de magasin, r. Tronchet, et Deschamps, St-Pierre-de-Chandieu (Isère). — Gallien,

empl. b. des Brotteaux, 2, et Gellotte, N. s. p. Membrey (Haute-Saône). — Guillier, mard. menuisier, St-Savin (Isère) et Manon, s. p. St-Savin (Isère). — Lamy, empl., r. Curville, 100, et Allion, ménagère, r. Curville, 100. — Lang, empl., r. Tête-d'Or, 65, et Michal, brodeuse, c. Morand, 22. — Nallet, coiffeur, r. Chazière, 7, et Coquard, couturière, r. Bossuet, 11. — Nicol, voyageur de commerce, r. Molière, 46, et Marion, couturière, r. Tête-d'Or, 28. — Parot, représentant de commerce, r. Robert, 89, et Argaud, brodeuse, r. Masséna, 112. — Ravol, appréteur de tulle, r. de Séze, 72, et Sarrazin, plieuse, r. Garibaldi, 69. — Armand, peintre-décorateur, r. Tronchet, 61, et Lapras, couturière, r. Garibaldi, 61. — Bonils, boulanger, r. Bugnard, 47, et Thomas, cuisinière, r. d'Enghien, 13. — Dion, serrurier, r. Ney, 89, et Navot, lingère, r. Ney, 89. — Gilbert, cartonier, r. du Musée, 41, et Malignon, dégraisseur, r. du Musée 41. — Ricard, coiffeur, r. Notre-Dame, 99, et Ferlet, s. p., La Verpillière (Isère). — Strasser, comptable, r. Tronchet prolongée, 8, et Astier, employée, r. de Fuly, 113 (bis).

Funérailles du 18 juillet 1898

Premier arrondissement. — François Elie Galliard, 54 ans, rue Vieille-Monnaie, 26, f. 3 h.

Deuxième arrondissement. — Henri Joseph Milon, manoeuvre, 60 ans, cours Suetet, 61, f. 6 h.

Troisième arrondissement. — François Luo Laborier, propriétaire, 79 ans, cours Gambetta, 237, f. 8 h. — épouse Agrel Chevallard Mathier, 85 ans, rue de la Victoire, 4, f. 2 h.

Quatrième arrondissement. — Epoque Refin, née Delaunay, brodeuse, 30 ans, hôpital de la Croix-Rouge, 5 h. — Antoine Chevallier, 115 ans, 45 ans, place Belfort, f. 6 h. s.

Cinquième arrondissement. — Veuve Johnson, née Louise Hennes, s. p., 70 ans, Antiquaille, 10 h. — Marie Béthe, ouv. en épingles, 74 ans, rue de la Claire, 14, f. 4 h.

Sixième arrondissement. — Jean-Marie Fodgaut, manoeuvre, 48 ans, rue Ney, 27, f. 4 h.; épouse Liochon, dit Stroz Rambert, 72 ans, rue Masséna, 63, f. 6 h. s.

Spéctacles & Concerts

MUSIQUE MILITAIRE. — Tous les jours, de 8 à 12 h., au kiosque de la place Badouca, concert.

CONCERTS-BELLECOUR. — Kiosque de la place Bellecour. — Aujourd'hui, à 8 heures du soir, orchestre de la ville (30 exécutants), sous la direction de M. Georges Buisson.

Les abonnements au prix minimum de 6 francs, valables du 1^{er} juillet à la fin de la saison, sont reçus, chaque soir au contrôle du concert et dans la journée, salle des départs, S. P. A., 46, rue Confort.

Un garage pour bicyclettes est à la disposition des auditeurs.

CHARBONNIÈRES DES BAINS. — Établissement thermal de la source ferrugineuse.

Maladies des OREILLES (Surdité) de la GORGE (Laryngites) du NEZ et de la POITRINE

« NOUVELLE METHODE des Trois Docteurs: CASILLON, MADEUF et RAMON, qui visitent les principales villes et envoient l'avis sur demande le Guide Médical. — Cor, 10, rue Fontaine-au-Roi, Paris

Distillerie de l'Abbaye de St-Antoine (Isère)

Arquebuse Saint-Antoine

Précieux vinifère

LA MALTINE

Biologique et utile liqueur de table

Maison FILLION, Lyon, concessionnaire général

MON BENEVOLO

PAPIER SATIN

POUR CIGARETTES

Le Meilleur Papier de France
Cahier gommé très pratique pour faire d'avance ou au moment des Cigarettes qui ne se déroulent jamais

PIANOS & ORGUES
DE TOUTES MARQUES

Mⁱⁿ Lejeune
Musicien diplômé du Conservatoire de Paris
LYON - 50, Rue de la Charité, 50 - LYON

Grande facilité de paiement
VENTE A 50 MOIS DE CRÉDIT
Avec facilité de remboursement
VENTE, LOCATION, ACCORDS, RÉPARATIONS
La Maison entretient gratuitement ses pianos en location

ÉVITEZ LA FRAUDE
SI VOS CHEVEUX TOMBENT
Faites usage de **VÉRITABLE PÉTROLE HAHN**
EFFETS MERVEILLEUX EMPLOI SANS DANGER
Gros: F. VIBERT, Lyon - Détail: Pharmacie et Parfumerie.

CASINO
DE
Charbonnières-les-Bains

Saison du 1^{er} Mai au 31 Octobre

ÉTABLISSEMENT THERMAL DE 1^{er} ORDRE
Eau minérale ferrugineuse, reconnue par l'État
VASTES PISCINES DE NATATION

Hydrothérapie et Electrothérapie
CABINET MÉDICAL DU D^r GIRARD, MÉDECIN DE LA STATION

Tous les soirs, de 7 h à 9 h.
G^o CONCERT DANS LE PARC
Orchestre de 32 musiciens (M. A. JOURNET, chef d'orchestre)

Judis, dimanches et fêtes: 2 Concerts à 3 h. et à 7 h.
Nombreuses attractions dans le parc, éclairé à la lumière électrique. - Feu d'artifice

TIR AUX PIGEONS - COURSES A ANES
Représentations théâtrales à partir du 10 juillet (Directeur: M. Gerbert)

Nombreux trains à la gare St-Paul; les dimanches et fêtes trains supplémentaires. - Tous les soirs, train spécial, service du Casino: départ, 7 h. 50 (gare St-Paul); retour, minuit 40.

RESTAURANT - CAFÉ - GLACIER DU CASINO

Nous recommandons spécialement
Le Magasin de Chaussures

A L'ESPÉRANCE

Le mieux assorti et vendant le meilleur marché
ARTICLES DE LUXE & FANTAISIE
Dépositaire des premières Manufactures de France
24, Rue Victor-Hugo, 24

Harpe Chromatique SANS PEDALES
SYSTÈME G. LYON

Pour voir l'instrument, pour tous renseignements et pour leçons, s'adresser ou écrire à la
M^{on} G. MORETTON & C^{ie}
9, Place des Jacobins, Lyon
Pianos et Orgues

Pour Vendre ou Acheter
PROPRIÉTÉS - CHATEAUX
Villas, Vignobles
dans tout le Sud-Est de la France
S'ad: **CHABERT Père & Fils**
Commissionnaires en Immobilier
à VALENCE (Drôme)

VALS AUGUSTINS
Pour tous renseignements et pour acheter ou vendre
de la bière sans alcool
VALS AUGUSTINS
Vente au détail et en gros
10, rue S^t-d'Argent, Lyon
Avec marché exceptionnel. Délai au prix du gros
Dépositaire de la Marque S^t Louis

FABRIQUE DE LAINES
Tapisseries, Couvertures et Soies
LES PETITS Gobelins

10, rue S^t-d'Argent, Lyon
Avec marché exceptionnel. Délai au prix du gros
Dépositaire de la Marque S^t Louis

GRANDE PHARMACIE
DE L'ÉLÉPHANT

GRANDE BAISSE DE PRIX

LYON
11, rue S^t-Louis
Vendons au détail et en gros
CONCOMBRE, CUCURBITACÉE, etc.
Dépositaire de la Marque S^t Louis

UN HERBORISTE
exerçant depuis 30 ans a acquis l'expérience de guérir au moyen de simples les maladies répugnantes incurables de l'estomac, du foie, des reins, de la vessie, ainsi que les acretés du sang.
M. SIMON, herboriste à Chauvonnay (H.-M.), envoie sa méthode de guérison contre 1 fr. 50. En timbre-poste.

Toile Souveraine
JULIE GIRARDOT
J. DAMON, Pharmacien
50 ans de succès
contre Douleurs
Plaies & Blessures

MAISON DÉPOSÉE
des Contrefaçons

TOILE SOUVERAINE
JULIE GIRARDOT
CODEX N^o 988

Fabriquer: Avenue du Dayonné, 5, en 1^{er} LYON

GROS ET DÉTAIL
Dépôts à Lyon: Pharmacie du Serpent, 32, rue Lanterne, et à la Pharm. cours Morand, 40.

Prix: 6 fr. le mètre
Envoi contre mandat-poste au nom de Julie Girardot.

Élections Départementales
31 JUILLET 1898
Renouvellement des Conseils Généraux et d'Arrondissement

L'AGENCE FOURNIER
LYON - 14 RUE CONFORT, 14 - LYON

est spécialement organisée pour tous travaux de
Mise d'Adresses, de Pliage et Distribution de Circulaires PROGRAMMES & PROFESSIONS DE FOI

Elle tient à la disposition des Comités et des Candidats les
Listes Électorales
DE LYON ET DE TOUTE LA RÉGION LYONNAISE (RECENSEMENT 1898)

IMPRESSION DE BULLETINS, DE CIRCULAIRES ET D'AFFICHES
Exécution Rapide

AFFICHAGE

Personnel nombreux - Travail soigné - Prix modérés

LYON - 4, AVENUE DES PONTS, 4 - LYON

Fabrique de Parapluies
OMBRELLES

AU CHINOIS En-Cas

Grand Choix de Cannes

JOLIS ARTICLES POUR CADEAUX

Tous les Articles sont fabriqués par la Maison

LYON - 4, AVENUE DES PONTS, 4 - LYON

LYON - 5, Cours Gambetta, 5 - LYON

FABRIQUE D'ARTICLES DE CAVES
Et de Pèse-Liquides en tous Genres
Fabrique de Bouchons, de Machines à boucher, à capsuler, à rincer, à tirer, de Filtrés et tout ce qui concerne les Fournitures pour Négociants en Vins, Distillateurs, etc.

5, Cours Gambetta, 5 **E. SAVIOUX** 5, Cours Gambetta, 5
Anc^{ie} Maison CH. GERVAIS et C^{ie}, fondée en 1860
Le Catalogue est adressé franco sur demande
Traitement spécial pour la Maladie des Vins

COLLECTIONNEURS d'Affiches Illustrées
VENTE - ACHAT - ÉCHANGE
ACHARD, 17, cours Vitton, Lyon

GENÈVE
Hôtel du Mont-Blanc
Rue du Rhône, M^{me} Vve GRAS-MOYNET, recommandé au client et aux familles.

UN ABÛ
au grand séminaire, demandé au préceptorat dans famille lyonnaise pour les mois d'août et de septembre.

ORGUE A TUYAUX
A VENDRE (bonne occasion)
Buffet et montre parlante, 4 jeux Clavier transpositeur se soulevant aux pieds.
QUETTON-DANON, r. Duguesclin, 4

A vendre avenue de Saxe aux Brotteaux, bel immeuble neuf bien construit, situation exceptionnelle bien loué et de bon rapport. Prix, 480.000 fr. Pressé. - N^o 2193.

DAME 35 ans, instruite, excellente ménagère, demande place chez monsieur seul J. G., 14, poste restante, Bellecour.

A VENDRE près Lyon, propriété s'imposant de suite, 16 ares de terrain, habitables toute l'année, 2 jolies propriétés de rapport et d'agrément, vaste étendue, air pur, eau abondante et intarissable. L'une de 115.000, l'autre 35.000 francs. S'adresser à M. Gavand, 46, rue de la Charité.

GROS LOT: 500.000 FRANCS
Pour 5 fr. on reçoit 15^e part. tirage, 16 août prochain des Panama à lots et prime valant 5 fr. - 1 lot de 100.000 fr., 2 lots de 10.000 fr., 2 lots de 5.000 fr., lots de 2.000 fr., 50 lots de 1.000 fr. Opération autorisée. Intégralité des lots à ch. groupe. Ecrivez suite Journal de l'Union, 16, rue Milton, Paris.

A VENDRE, rue des Docteurs Lyon-Vaise, immeuble d'apport en bon état, tout loué, revenu net, 540 fr., prix 9.000 fr. Pressé. S'adresser à M. Gavand, rue de la Charité, 46, de midi à 1 h. 1/2 et de 6 à 7 h. 1/2.

A VENDRE aux Brotteaux, à Lyon, dans rue importante, près cours, belle maison bien construite et bien louée, bons revenus. Prix 200.000 fr. Pressé. - N^o 2192.

ON DEMANDE
garçon de bureau sachant bien écrire, de 10 ans environ. S'adresser à l'Agence de placement, 3, rue du Piâtre, 3.

AUX 4 BLASONS
MALAVAL
Graveur en tous genres
Lyon, passage de l'Hotel-Dieu, 24, Lyon

Timbres de paroisse, Cachets Armoiries, Articles pour dessiner la propreté, Plagues pour bicyclettes, Plaques d'enseignes.

Nouveaux Appareils pour le Traitement DE LA VIGNE
SOLIDITÉ ET FONCTIONNEMENT GARANTIS

JEAN BERNUS
Constructeur

4, Rue Penthièvre, 4 - LYON - 4, Rue Penthièvre, 4

Pulvérisateur PARFAIT à pompe 32
PENTHIEVRE à pression 38
Pal injecteur 24
Soufreuse LA RAPIDE 3

à main.
Freno Gars Français - So Miffier des Contrefaçons (Demandes l'Album)

Mes Appareils ont obtenu les plus hautes Récompenses

STATUES DE S^t AN^t DE PADOUE
NOUVEAU MODÈLE RECOMMANDÉ
STATUES RELIGIEUSES EN T^{er} GENÈRES, CRÈCHES POUR NOËL
Envoi de Photographies sur demande
BARBARIN, statuaire, 11, place Saint-Jean, 11, LYON

Colis, Manchettes & Plastrons en LINGE MONOPOLE
Fine toile avec intérieur parcheminé, coûtant moins cher que le blanchissage et supprimant l'usage.
Depuis 0⁷⁵ la Douzaine.
Tarif illustré et échantillons franco sur demande.
Grand Choix de GRAVURES, CHEMISES, BOUTONS, GANTS
Maximo FAIVRET 75, Rue de l'Hotel-de-Ville, Lyon
1, Rue Jean de Tournai,
MAISON PRINCIPALE à PARIS, 155, rue St-Honoré

PIANOS D'OCCASION
CH. CHAGNY, 60, av. de Noailles
(Près le cours Morand)
ÉRAD, PLEYEL, etc. - Garantis sur tous les Instruments
VENTE, LOCATION, ÉCHANGES & RÉPARATIONS
Maison recommandée à nos Lecteurs

HOTEL DE ROME & DE BELLECOUR
4, rue du Peyrat, Lyon
Maison recommandée aux Familles

EAU D'ARQUEBUSE
De l'Hermitage des Frères Maristes
LIQUEUR VULNÉRAIRE PERFECTIOMNÉE
LE LITRE: 4 fr. 50
Souveraine contre les Fongues, Entorses, Coupes, Contusions, Contusions, Escorches, Brûlures, Fractures, Plaies, etc.
LIQUEUR DE L'HERMITAGE
HYGIÉNIQUE, STOMACHIQUE & STIMULANTE
LE LITRE: 5 fr. 50
S'adresser sur demande au Frères Procureur général des Frères Maristes, à Saint-Genis-Laval (Rhône).

Imprimerie Universelle
ADJOINTE A LA « FRANCE LIBRE »
LYON - 35, RUE DE CONDÉ, 35^{bis} - LYON

Livre dans les vingt-quatre heures
Les Cartes de Visite, Cartes d'Adresse, Avis de Messe
LITRES DE MARIAGE
Circulaires et Prospectus de tous genres

Tirages de Luxe EN NOIR ou EN COULEURS

Elle livre les LETTRES DE DÉCÈS deux heures après la Commande

Installation spéciale pour Brochures, Livres, et, en général, tous les Travaux de longue haleine
Impression, à de très bonnes conditions, de tous Organes périodiques ou quotidiens

CHROMOTYPOGRAPHIE - SIMILIGRAVURE - LITHOGRAPHIE - PHOTOGRAVURE
L'IMPRIMERIE UNIVERSELLE est la SEULE de Lyon qui, en cas d'urgence, LIVRE A TOUTE HEURE du Jour ou de la Nuit